

## REVUE DE PRESSE | Mai - Juin 2015

### **Pour flécher l'épargne vers la transition énergétique, il faut convaincre le mammoth finance**

Publié le 13/05/2015

Par Frédérique Vergne

<http://www.lemoniteur.fr/article/pour-flecher-l-epargne-vers-la-transition-energetique-il-faut-convaincre-le-mammoth-finance-28535553>

**Sans sa dernière note « L'épargne au service de la transition énergétique », La Fabrique Ecologique propose d'orienter massivement l'épargne vers la transition énergétique. Une évolution pour l'inébranlable monde de la finance. Le think tank formule des propositions concrètes qui vont d'un label spécifique pour les produits financiers à des dispositions pour mobiliser les investisseurs institutionnels, fonds de retraite et compagnies d'assurance.**

A quelques jours du Climate Finance Day, conférence internationale Finance et climat organisée le 22 mai à Paris au siège de l'Unesco à l'initiative de la Caisse des Dépôts et de la Banque européenne d'investissement (BEI) et à quelques mois de la COP 21, la note présentée le 13 mai par La Fabrique Ecologique, fondation pluraliste de l'écologie, arrive à point nommé dans un actualité riche. Certes, le sujet du financement de la transition énergétique n'est pas nouveau, mais pas encore réglé compte tenu des enjeux : les besoins en investissements sont considérables, de l'ordre de 60 à 70 milliards d'euros par an, soit environ 3% du PIB national (350 à 400 milliards d'euros par an sur 10 ans en Europe). Le Conseil national du débat sur la transition énergétique a estimé sur la période 2010-2050 pour la seule rénovation thermique des bâtiments, des investissements de l'ordre de 32 milliards d'euros par an dont 10 milliards par an pour le tertiaire et 22 milliards pour le logement privé.

Sans toutefois réduire la transition énergétique à une logique purement financière puisqu'elle comporte aussi une dimension politique et sociétale, force est de constater que pour l'isolation des logements, pour les énergies renouvelables ou l'efficacité énergétique, l'investissement et son financement sont des leviers importants qui font partie des facteurs de réussite. « Les pouvoirs publics ne sont pas en mesure d'assumer seuls et directement la charge de ces investissements, souligne Philippe Zaouati (1), président du groupe de travail qui a planché de nombreux mois sur le sujet. Or, si les acteurs privés du secteur financier ont pris des

initiatives et des engagements, ceux-ci ne sont pas à la hauteur de l'enjeu. Pourtant, la finance n'est pas un outil neutre et les acteurs financiers, faisant partie de l'économie, ont un rôle spécifique à jouer ».

### **Absence de financement, mais épargne élevée**

La note de La Fabrique Ecologique relève ainsi le paradoxe entre l'absence de financement, perçue comme le noeud du problème, notamment par les décideurs publics et l'abondance actuelle de l'épargne et des liquidités. Le taux d'épargne des Français et des Européens est très élevé, à un niveau comparable à celui d'avant la crise financière de 2007/2008. Les réserves des investisseurs institutionnels, c'est-à-dire l'épargne accumulée au sein des fonds de pension ou des compagnies d'assurance-vie, s'élève à plus de 8 000 milliards d'euros, soit près de quatre fois le PIB de la France.

Pour le think tank, flécher l'épargne vers la transition énergétique est une évidence. Pas question pour autant de trouver des moyens de financement supplémentaires, la solution est plutôt de ré-allouer ces investissements, autrement dit de financer moins certaines activités intensives en carbone au profit des investissements nécessaires à la transition. Selon le rapport de la Green Growth Action Alliance publié à l'occasion du Forum économique Mondial de Davos de 2014, 90% des investissements devraient être réorientés vers des alternatives écologiques et 10% devraient être additionnels. « C'est ce déclenchement qui ne se fait pas », regrette Philippe Zaouti. Encore faut-il lever les freins. Et les arguments des professionnels de la finance ne manquent pas pour se dédouaner de la problématique de la transition énergétique. Certains prétendent ainsi que les outils financiers sont disponibles et que le problème est uniquement de rendre les projets rentables ou encore que donner un prix au carbone (objectif largement partagé) devrait régler les problèmes de financement. Pour autant, La Fabrique Ecologique estime que ces arguments ne doivent pas empêcher de réfléchir à des actions au niveau des produits financiers eux-mêmes, des circuits de collecte de l'épargne ou de son allocation.

### **Levier peu utilisé par les pouvoirs publics**

Il relève également une certaine crainte des pouvoirs publics d'utiliser la finance, considérée par beaucoup, y compris par l'opinion publique, comme responsable de tous les maux et notamment de la crise. Un autre paradoxe, alors que le gouvernement a pris plusieurs initiatives mettant en avant les financements innovants de la transition énergétique : un volet financement dans la feuille de route pour la transition énergétique à l'issue de la Conférence environnementale de 2012, publication d'un livre blanc sur le financement de la transition énergétique où était rappelé la nécessité de compléter les outils existants par d'autres instruments ciblés pour mobiliser des financements publics et privés vers la transition énergétique ou encore l'organisation en juillet 2014 de la conférence bancaire et financière sur la transition énergétique avec l'objectif pour partie de réfléchir à la mise en place de mécanismes financiers capables d'accélérer la transition écologique.

« Or, reconnaît Philippe Zaouti, en dépit d'une attention permanente portée au rôle des acteurs financiers, les avancées concrètes sont limitées et la capacité des pouvoirs politiques à actionner ce levier demeure extrêmement faible, comme s'il existait une certaine réticence à utiliser l'outil finance »

## **Labellisations des produits financiers**

Alors que la mise en mouvement des acteurs financiers reste lente et qu'il y a urgence à agir face aux investissements importants pour les quarante prochaines années, la Fabrique Ecologique avance plusieurs solutions. La première est la création d'une labellisation des produits financiers favorisant la transition énergétique. « La mise en place de labels clairs, reconnus par le grand public comme par les professionnels, accélérerait le fléchage de l'épargne vers le financement de la transition énergétique et abaisserait son coût, donc le seuil de rentabilité des projets », estime le think tank. Cela s'inscrit d'ailleurs dans une demande croissante des épargnants d'une plus grande transparence et d'une meilleure traçabilité de leurs placements. Ce label « transition énergétique », différent des labels « investissement socialement responsable – ISR » (comme celui décerné par Novethic depuis 7 ans) qui ont pour vocation de « valoriser la RSE » des entreprises et non d'agir directement sur la transition énergétique, exigerait des objectifs, une liste des activités et des projets à financer, des méthodes reconnues pour vérifier l'adéquation des projets financés à ces objectifs, ainsi qu'un reporting transparent des impacts. Il pourrait s'appliquer à l'ensemble des instruments financiers existants (actions cotées et non cotées, obligations, fonds d'investissement dans des projets d'infrastructures, notamment dans les énergies renouvelables ...).

En parallèle, La Fabrique Ecologique préconise la mise en place d'un label « obligations vertes ». Ce marché d'obligations émises par des banques de développement, des collectivités territoriales ou des entreprises, qui précisent les projets « verts » sur lesquels vont être orientés les fonds récoltés est en pleine évolution.

Autre possibilité : la titrisation de créances vertes. Le projet de SFTE en est un exemple intéressant. Il s'agit d'un dispositif innovant, qui « vise la mise en place d'un plan massif dans la rénovation énergétique des bâtiments publics par la création d'un outil adapté conjuguant efficacité industrielle et financement ». Concrètement, le projet consiste à mobiliser la garantie publique pour accompagner massivement le crédit vers la transition énergétique en créant la Société de Financement de la Transition Energétique (SFTE). D'autres actifs pourraient utilement bénéficier de ce type d'innovation, que ce soit le financement de la rénovation des logements privés, l'achat de voitures électriques...

Pour Philippe Zaouati, « le label « transition énergétique » n'est qu'un outil permettant de créer des mécanismes vertueux, des incitations et des évolutions de comportements. Si nous avons mis l'accent sur ce sujet, c'est qu'il constitue selon nous un élément central de ce qui pourrait être une politique globale de réorientation de l'épargne. Cela implique évidemment de prendre des mesures réglementaires, fiscales, ou simplement incitatives, sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'investissement ».

## **Inciter l'ensemble de la chaîne de valeur de l'épargne**

Peu présents dans la transition énergétique et néanmoins les mieux placés pour la financer, les investisseurs institutionnels (compagnies d'assurance-vie, fonds de retraite) doivent être incités à investir dans cette voie. Pour cela, La Fabrique Ecologique recommande une transparence de l'intégration des critères environnementaux et sociaux dans leurs décisions d'investissement et des actions d'incitation pour qu'ils utilisent majoritairement les futurs produits financiers labellisés. Deux amendements, en discussion à l'heure

actuelle, vont dans ce sens. Un amendement à la Loi Macron, voté en première lecture par l'Assemblée nationale, mais rejeté par le Sénat prévoit que les investisseurs institutionnels devront communiquer la façon dont ils prennent en compte les critères ESG (impacts Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans leur politique d'investissement. Un autre amendement dans la loi sur la transition Energétique leur demande de mesurer l'empreinte carbone de leurs portefeuilles. Cette mobilisation des investisseurs institutionnels passe aussi par une exemplarité publique, avec une utilisation systématique de ces labels dans la gestion de tous les investissements à long terme de l'Etat, des fonds de pension publics, de la Caisse de Dépôts et de l'agence des participations publiques.

### **Instaurer une fiscalité avantageuse pour l'épargne verte**

Le think tank milite pour l'instauration d'une fiscalité favorable à l'épargne verte des particuliers qui n'implique pas une augmentation de la dépense publique, mais se traduirait par un conditionnement des avantages fiscaux existants (assurance-vie, PEA) à une orientation significative de l'épargne vers la transition énergétique (via les produits labellisés).

« Ces propositions, basées sur la labellisation et l'incitation, auront à l'évidence un impact direct sur le nombre de projets financés et susciteront une adhésion comportementale en s'adressant aux épargnants, c'est-à-dire à l'opinion publique, en particulier lorsque ceux-ci se préoccupent du long terme, de préparer leurs retraites, de se protéger des aléas de la vie, de préparer des projets immobiliers ou de l'éducation de leurs enfants », estime Philippe Zaouati.

En attendant et comme à son habitude, La Fabrique Ecologique organisera un débat collaboratif autour de sa note le 19 mai à Paris ; note qui sera par ailleurs soumise à la lecture du président de la République et des ministres concernés.

(1) Philippe Zaouati, directeur général de Mirova, filiale dédiée à l'investissement responsable de Natixis Asset Management

Article publié par [www.lemoniteur.fr](http://www.lemoniteur.fr)

## La Fabrique écologique propose un label Transition énergétique

Publié le 15/05/2015

Par [environnement-magazine.fr](http://environnement-magazine.fr)

<http://www.environnement-magazine.fr/presse/environnement/actualites/5265/finance-responsable/la-fabrique-ecologique-propose-un-label-transition-energetique#>

La Fabrique écologique a analysé l'utilisation de l'épargne au service de la transition énergétique. Le groupe de réflexion défend la labellisation des produits financiers et une évolution de la fiscalité.

L'alliance peut surprendre. Elle constitue pourtant un obstacle majeur à la transition énergétique. Dans sa nouvelle note, la Fabrique écologique s'est penché sur l'épargne comme levier de financement. « Il existe un grand paradoxe », observe Géraud Guibert, président du groupe de réflexion. Le niveau d'épargne est élevé. Mais cette cagnotte n'est pas utilisée pour accélérer la transition énergétique. Derrière ce constat, se cacheraient une alliance objective entre le monde de la finance et... ses détracteurs. En diabolisant la finance, ses détracteurs en feraient un sujet obscur, malsain, en dehors de l'économie réelle « alors qu'elle en est un maillon », insiste Philippe Zaouati, directeur général du fonds d'investissement responsable Mirova, et président du groupe de travail de la Fabrique écologique. Cette mise au pilori – et à l'écart – profiterait aux financiers, car elle serait un gage de tranquillité et d'indépendance.

« Les acteurs financiers, faisant partie de l'économie, ont un rôle spécifique à jouer », défend le groupe de réflexion. Problème : il est très difficile, voire impossible, d'identifier les produits financiers favorables à la transition énergétique. « Il faut donc mettre en place un processus de labellisation », soutient Philippe Zaouati. La Fabrique écologique approuve l'idée d'un label sur l'investissement responsable. Mais il aurait vocation à valoriser les politiques RSE des entreprises, pas de répondre directement à la question du financement de la transition énergétique. C'est pourquoi la note défend aussi la création d'un label « transition énergétique », qui s'appliquerait à l'ensemble des instruments financiers.

Dans tous les cas, « la fiscalité doit évoluer pour rendre les produits labellisés incitatifs auprès des particuliers », ajoute Philippe Zaouati. Mais aussi auprès des investisseurs institutionnels, encore loin d'être exemplaires. Il serait « souhaitable » d'exiger la transparence de leur part quant à « l'intégration des critères environnementaux et sociaux dans leurs décisions d'investissement », pose la note. Deux projets de loi prévoient des mesures en ce sens : celui sur la transition énergétique et celui sur la croissance et l'activité. Mais il faudra aller plus loin. La régulation financière doit notamment briser le conformisme du monde financier. Cela passerait par la reconnaissance du changement climatique comme un risque systémique pour la finance. Un risque dont il faudrait tenir compte dans les calculs de solvabilité.

Article publié par [www.environnement-magazine.fr](http://www.environnement-magazine.fr)

## Comment verdir la finance ?

Publié le 18/05/2015

Par quelleenergie.fr

<http://www.quelleenergie.fr/magazine/nouvelles-energie/eclairage-lundi-arctique-resilience-finance-verte-36109/>

Dans l'attente de la journée internationale de la finance climatique qui se tiendra le 22 Mai prochain à Paris, les idées émergent pour trouver des solutions afin de mieux orienter l'épargne et impliquer le monde de la finance dans la transition énergétique. Dans le cadre de la transition énergétique, au moins 60 milliards d'euros par an seraient nécessaires, dont 32 milliards pour la seule rénovation des bâtiments. Pour inciter à la ré-allocation de l'épargne, le think tank La Fabrique écologique propose notamment la mise en place d'un « label transition énergétique » pour tous les projets d'investissement et les produits financiers. Elle invite aussi à réguler l'action des investisseurs institutionnels afin de les inciter à rendre plus verts leurs portefeuilles, et être plus transparents à ce sujet

Article publié par [www.wecf.eu](http://www.wecf.eu)

## La Fabrique Ecologique propose un nouveau label "transition énergétique"

Publié le 21/05/2015

Par Mailys Kerhoas

<http://www.filiere-3e.fr/2015/05/21/la-fabrique-ecologique-propose-un-nouveau-label-transition-energetique/>

**Le 22 mai aura lieu la Climate Finance Day, la conférence internationale Finance et climat à Paris au siège de l'Unesco à l'initiative de la Caisse des Dépôts et de la Banque européenne d'investissement (BEI). La note « L'épargne au service de la transition énergétique » de La Fabrique écologique du 13 mai propose un label spécifique pour les produits financiers afin de mobiliser les investisseurs sur les projets durables.**

Les besoins en investissements sont importants, de l'ordre de 60 à 70 milliards d'euros par an soit 3% du PIB national. A l'échelle européenne, les dépenses consacrées à la transition énergétique sont estimées à 350-400 milliards d'euros par an sur 10 ans. La problématique ne repose donc pas sur la capacité d'investissement mais sur l'orientation des capitaux. « Les pouvoirs publics ne sont pas en mesure d'assumer seuls et directement la charge de ces investissements. Or, si les acteurs privés du secteur financier ont pris des initiatives et des engagements, ceux-ci ne sont pas à la hauteur de l'enjeu. Pourtant, la finance n'est pas un

outil neutre et les acteurs financiers, faisant partie de l'économie, ont un rôle spécifique à jouer », souligne Philippe Zaouati président du groupe de travail.

Le financement public est limité compte tenu de l'accroissement des dettes publiques. Les investisseurs doivent avant tout trouver leur intérêt et par conséquent financer des projets innovants et attractifs en toute sécurité. « En Europe par exemple, les investisseurs institutionnels (fonds souverains, fonds de pension, compagnies d'assurance) détiennent 13.800 milliards d'euros d'actifs, soit 100 % du PIB européen. Pour les pays de l'OCDE, ces réserves sont estimées à 92,6 trillions d'euros fin 2013. Or 1% seulement de ces actifs étaient investis dans le financement des infrastructures fin 2013, et seulement 3% de ces 1% dans des projets d'énergies renouvelables. » (extrait de la note « L'épargne au service de la transition énergétique »).

### **L'épargne et les liquidités sont très abondantes.**

Le taux d'épargne est au cœur du financement économique et concerne toute la population. Les français s'intéressent à la mobilité de l'argent qu'ils ont gagné, ce qui favorise une attention particulière aux projets répondant à la transition énergétique. « Ces dernières années, le succès des placements « territoriaux », qui annoncent le fléchage vers des entreprises ou des projets de proximité, montre que les français sont à la recherche d'une meilleure visibilité quant à l'utilisation de leur épargne. Ceci s'inscrit dans une tendance de demande croissante des épargnants d'une plus grande transparence et d'une meilleure traçabilité de leurs placements. » Extrait de la note « L'épargne au service de la transition énergétique ».

Le taux d'épargne des européens s'élève à plus de 8 000 milliards d'euros soit quatre fois le PIB de la France. La relation entre valeur d'épargne et le secteur des énergies durables permettrait d'insuffler un dynamisme à la transition énergétique. Depuis 2013, les entreprises de plus de 500 salariés ont l'obligation de rendre public un rapport détaillé de leurs fonctionnements en y incluant forcément leurs taux d'émissions de gaz à effet de serre, conformément aux directives de la loi Grenelle 2. Les investisseurs peuvent alors être sûrs que les entreprises ont la capacité de répondre aux objectifs du développement durable.

### **La proposition d'un label « transition énergétique »**

Des labels verts exprimant la qualité du produit sur le marché ont déjà été créés. Ils favorisent l'accélération du fléchage de l'épargne vers des projets durables en assurant sa rentabilité. Cependant, il n'existe pas à ce jour de label financier prenant réellement en compte les facteurs de la transition énergétique. Selon l'étude Ipsos seulement 7% des épargnants sondés savent ce qu'est l'ISR. L'Investissement Socialement Responsable a pour vocation de valoriser la RSE des entreprises. « Autant par ses objectifs que par ses méthodes, l'investissement socialement responsable n'a donc pas pour vocation à répondre directement à la question du financement de la transition énergétique. » extrait de la note « L'épargne au service de la transition énergétique ».

La création d'un label « transition énergétique » aurait des buts différents en matière de définitions des objectifs. «Le label transition énergétique n'est qu'un outil permettant de créer des mécanismes vertueux, des incitations et des évolutions de comportements. » (extrait de la note « L'épargne au service de la transition énergétique»). Il comporterait une liste d'activités et des projets à financer, des méthodes reconnues pour une adéquation entre financement et projets. Il faciliterait la détermination des investissements. Un rapport sur les impacts écologique y serait incluse. Il permettrait alors de susciter la création de nouveaux outils de financement tout en crédibilisant le secteur.

Article publié par [www.filiere-3e.fr](http://www.filiere-3e.fr)

## Epargne : un label écolo proposé par un think-tank

Publié le 01/06/2015

Par Benoît Lety

<http://www.cbanque.com/actu/52453/epargne-un-label-ecolo-propose-par-un-think-tank>

**« Une réorientation massive de l'épargne vers les entreprises et les projets favorables à la transition écologique. » Pour parvenir à cet objectif, le think-tank la Fabrique écologique promeut notamment la création d'un label « transition écologique » pour les produits d'épargne respectant certains critères. Ce dernier s'accompagnerait d'une incitation fiscale.**

Dans la note « L'épargne au service de la transition énergétique », le think-tank constate qu'un fléchage de l'épargne des Français vers les projets environnementaux est envisagé par les pouvoirs publics. Dernière preuve en date évoquée par la Fabrique écologique : la « conférence bancaire et financière sur la transition énergétique » organisée en juillet 2014 et à laquelle avaient pris part les ministres Michel Sapin et Ségolène Royal, ainsi que plusieurs responsables de grandes banques françaises.

Pointant le paradoxe entre épargne « abondante » et « insuffisance de financements » pour la transition énergétique, le think-tank dresse une série de propositions. Parmi elles : un label « transition énergétique ». N'est-ce pas trop proche du label unique ISR (investissement socialement responsable) actuellement en projet ? Le label évoqué « aurait une logique différente » : « Il exigerait une définition en amont des objectifs, c'est-à-dire une liste des activités et des projets à financer, des méthodes reconnues pour vérifier l'adéquation des projets financés à ces objectifs, ainsi qu'un reporting transparent des impacts ». Objectif final : « permettre une meilleure information des épargnants par les banques et les assurances ».

**Conditionner les avantages fiscaux à l'orientation écolo**



Afin que la création de ce label soit vraiment efficace, le think-tank demande le « conditionnement des avantages fiscaux existants (assurance-vie, PEA) à une orientation significative de l'épargne vers la transition énergétique (via les produits labellisés) », à l'image de ce qui a récemment été mis en place pour les PME avec le PEA-PME ou les contrats vie-génération par exemple.

Pour rédiger cette note, les signataires soulignent avoir notamment rencontré des responsables de Natixis, du groupe Crédit Agricole, ou encore l'ancien ministre écologiste Pascal Canfin.

Article publié par [www.cbanque.com](http://www.cbanque.com)

## La Fabrique écologique propose un label "transition énergétique" des produits financiers

Publié le 03/06/2015

Par Ana Lutzky

<http://www.aef.info/depeche/9e8f00da-136a-432e-919f-1fa9d4b6b74d/70295/5abd167b1136fd24a226a42a6e301582/2015-06-03/105/Q>

En amont du "climate finance day", la Fabrique écologique a analysé dans une note, publiée le 13 mai 2015, l'utilisation de l'épargne au service de la transition énergétique. Le groupe de réflexion défend la labellisation des produits financiers et une évolution de la fiscalité et de la réglementation pour favoriser la détention de produits "verts" : il cite "l'instauration d'une fiscalité favorable à l'épargne verte des particuliers, la mobilisation des investisseurs institutionnels, et la reconnaissance du climat comme un risque systémique dans les réglementations". Depuis la parution de cette note, le gouvernement a annoncé une des mesures qu'elle plébiscite : l'obligation de transparence des investisseurs sur l'empreinte carbone de leurs portefeuilles, et la part "climato-compatible" de ces portefeuilles (lire sur AEF).

Alors que les financements pour la transition énergétique peinent à combler les besoins, "l'épargne et les liquidités n'ont jamais été aussi abondantes", avec "des politiques monétaires très accommodantes des banques centrales", pointe le think tank fondé par Géraud Guibert, dans sa note ouverte au "débat collaboratif" jusque fin août. "Ce paradoxe montre que le problème n'est pas tant l'insuffisance des moyens financiers que le manque d'outils favorisant une allocation de ces moyens en faveur de la transition énergétique." Or "la finance n'est pas un outil neutre et les acteurs financiers, faisant partie de l'économie, ont un rôle spécifique à jouer".

## GREEN BONDS, TITRISATION DES CRÉANCES VERTES...

Parmi les initiatives menées ces derniers mois par les investisseurs, "les méthodes utilisées pour mesurer l'impact carbone des portefeuilles restent discutables", et "les investisseurs ont tendance à combiner la question de la réduction de l'impact carbone avec des contraintes financières". "L'objectif de 'dé-carbonisation' prendrait tout son sens s'il s'agissait de s'assurer que les investissements sont compatibles avec un scénario climatique de '2°C'", estiment ainsi les auteurs.

La note explore dès lors la palette d'outils actuellement identifiée sur la place financière pour favoriser la réallocation des moyens, depuis la directive européenne "solvabilité 2" dans le secteur des assurances, aux contraintes de solvabilité et de liquidité imposées aux banques depuis 2008 (directive Bâle 3), en passant par les green bonds, la titrisation de créances vertes, ou le financement participatif. En particulier, la création d'un label "transition énergétique" répondrait à une "demande croissante des épargnants d'une plus grande transparence et d'une meilleure traçabilité de leurs placements". Elle se différencierait d'un label ISR car selon les auteurs, "l'investissement socialement responsable n'a pas pour vocation à répondre directement à la question du financement de la transition énergétique".

### "CHANGER LE CAPITALISME AVEC LES OUTILS DU CAPITALISME"

"Aujourd'hui, la finance ne se considère plus comme neutre. Elle se rend compte avec retard que quelque chose s'est passé à Copenhague", estime Pierre Ducret, PDG de CDC Climat, lors d'un débat de présentation de cette note organisé par la Fabrique écologique le 19 mai. Selon lui, "si l'on veut changer les capitalismes, ce sera avec les outils du capitalisme que l'on y arrivera". "Je suis d'accord pour dire que le risque climatique commence à être pris en compte. Mais est-ce suffisant ?" interroge Philippe Zaouti, directeur de Mirova. Pour ce dernier, outre la motivation "financière", les investisseurs doivent avoir une préoccupation "économique" et "morale". "Il faut que ces trois éléments s'intègrent pour avoir un impact global."

"Un des problèmes est le mimétisme du secteur, qui fonctionne à la comparaison sur des indices à la nanoseconde dans le monde entier", rebondit Dominique Dron, membre du Conseil général de l'économie et auteur d'un rapport sur le financement de la transition écologique (lire sur AEF). Philippe Germa, directeur

### Plaidoyer pour une "réallocation significative des actifs"

Philippe Zaouati, directeur général de la société de gestion spécialisée en investissement responsable Mirova (filiale de Natixis), et président du groupe de travail de la Fabrique écologique ayant élaboré cette note, s'est exprimé vendredi 22 mai 2015 aux côtés de représentants du plus grand fonds américain Calpers, de l'ONG Carbon Tracker, des PRI ou d'Amundi lors d'un débat du "climate finance day", (lire [ici](#) et [là](#) sur AEF). Dans une [position](#) intitulée "Décarbonisation des portefeuilles : pour que demain ne meure jamais", il reprend l'essence de son argumentaire. Mirova et le cabinet de conseil Carbone 4 développent actuellement une méthodologie destinée à mesurer l'impact carbone en tenant compte des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre sur l'ensemble du cycle de vie des produits (lire sur AEF).

général de WWF France, plaide pour sa part pour une certification tierce du degré "vert" des financements, et non endogène à la place financière.

Article publié par *AEF Développement durable*